

## Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 12 avril 2019

### Discours d'ouverture

#### **Intervention d'Henri Etcheto**

*Conseiller départemental de Bayonne*

*Président du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Nous sommes déçus.

Cette session affiche un ordre du jour ambitieux : une déclinaison du plan pauvreté ; un schéma directeur en faveur de l'enfance, de la famille, de la santé ET de la prévention ; l'accompagnement éducatif des collégiens ; le pastoralisme ; les appels à projet en direction de nos intercommunalités.

Tous ces sujets sont majeurs pour notre institution, pour le développement de nos territoires, et pour le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Tous ces sujets auraient mérité des moyens et une ambition à la hauteur de celle que vous affichez dans vos discours.

Malheureusement Monsieur le Président, nous ne nous y retrouvons pas.

\*\*\*

Un mot d'abord, de l'aide aux communes, qui intéresse bon nombre d'acteurs de nos territoires.

Vous nous présentez un énième dispositif d'appel à projets. Outre le fait qu'il comporte les risques de dérives clientélistes maintes fois dénoncés ici, il ne nous permet pas d'avoir une vision claire et prospective de ce que nous voulons, et encore moins de ce que veulent nos partenaires de terrain.

On saupoudre ici et là, au gré des opportunités, sans que les acteurs locaux ne s'interrogent sur les objectifs qu'ils poursuivent et les projets de long terme qu'ils entendent mettre en œuvre, *sans qu'ils ne s'interrogent non plus sur l'intérêt général d'un territoire commun et la nécessaire solidarité et coopération que cela entraîne.*

Nous voyons là une occasion manquée, tant il est vrai que le Département constitue le niveau pertinent pour conduire cette réflexion, pour amener et pour permettre cette vision prospective que nous appelons de nos vœux.

\*\*\*

Nos politiques éducatives subissent le même sort. Alors qu'on prétend faire toujours mieux et toujours plus, force est de constater que subrepticement, vous rabotez les moyens en faveur des collèges et des collégiens.

Pour paraphraser un grand acteur du siècle passé, les chiffres sont têtus : les dépenses d'éducation ont diminué de 400 000 € depuis 2016, là où l'inflation aurait dû naturellement conduire à une augmentation. Là, ce ne sont pas vos chiffres, vos reports et vos changements de nomenclature qui parlent, c'est la comptabilité M14, celle avec laquelle on ne peut pas tricher.

Écrêtement des dotations aux collèges publics, révision à la baisse du programme pluriannuel d'investissements : il n'est pas étonnant que les crédits soient en baisse.

L'Education doit rester une priorité absolue et ses moyens doivent être sanctuarisés. Le bien mauvais chemin emprunté par le gouvernement inflige une sorte de double peine aux collégiens du Département.

Nous vous proposons d'ailleurs d'adopter une motion sur ce sujet, et nous espérons que vous pourrez la partager avec nous.

\*\*\*

J'en viens au gros morceau, celui qui est au cœur des politiques départementales et au cœur de notre engagement d'élus, c'est-à-dire les solidarités humaines.

Les failles sont hélas, de plus en plus perceptibles dans nos politiques d'action sociale. Nous ne sommes clairement pas à la hauteur des enjeux.

C'est particulièrement vrai dans le domaine de la prévention spécialisée, maltraitée depuis 2015, et pour laquelle rien n'a été fait depuis, malgré des discours et des promesses restés lettre morte.

Or, dois-je le rappeler, que ce soit à Pau, à Bayonne, à Oloron ou à Mourenx, le travail des éducateurs de terrain constitue le premier rempart contre le développement de la délinquance, la désocialisation, *la marginalisation*. L'abandon de ces quartiers par la puissance publique est aujourd'hui très préoccupant, et les conséquences s'en font malheureusement sentir.

Le contexte que nous vivons et qui n'a fait que s'aggraver depuis 2015 – le risque terroriste, les phénomènes de radicalisation islamistes, l'accroissement des incivilités, le décrochage social – aurait dû vous amener à augmenter les moyens de la prévention. Vous auriez dû faire en sorte de doubler le nombre d'éducateurs. Vous en avez au contraire enlevés.

Cette mise à mal de la prévention fait tristement écho à l'ensemble des dispositifs supprimés par votre exécutif : les lieux rencontre-accompagnement qui œuvraient utilement à l'insertion des bénéficiaires du RSA ; le partenariat avec le Mutualité sociale agricole qui offrait une présence de proximité et un accompagnement à un public durement éprouvé par la crise. Quant au soutien à nos EHPAD et à leurs personnels, pourtant érigé, aujourd'hui, au rang de priorité nationale, nous avons eu l'occasion de rappeler régulièrement son insuffisance à nos yeux.

Il est toujours utile de rappeler ces réalités, qui sont au passif de votre bilan, et que quelques powerpoints ou de belles déclarations ne suffisent pas à faire oublier.

À cet égard, nous voulons dénoncer ici la fanfaronnade du « plan pauvreté » que vous annoncez aujourd'hui avec tambours et trompettes. 514 000 € de financement d'Etat sur la première année, alors que notre budget en solidarités humaines est de 413 millions d'euros ! 0,12% de notre budget. Voilà qui ne mérite pas tant de mousse, alors même que vous avez raboté ce même budget de plusieurs millions d'euros au cours des dernières années !

J'ajouterai ici, que par souci de l'exercice démocratique, nous aimerions que l'hypercommunication ne prenne pas le pas sur les dossiers qui doivent être votés ici. Vos outils de communication ont relayé des dossiers publics que nous n'avons pas encore examinés en séance.

*Vous allez nous rétorquer que le budget des solidarités augmente, oui bien sûr, le budget du social augmente mécaniquement car le nombre de bénéficiaires d'allocations augmente. Mais ce qui relève de nos actions propres de soutien, d'accompagnement et d'aide à la réinsertion, lui, a bien fait l'objet de coupes sombres, quels que soient les artifices d'écritures auxquels vous vous êtes livrés.*

Et puis, j'en terminerai par là, il y a, bien sûr, le traitement infligé aux personnels des services de solidarité, en situation de saturation évidente.

Monsieur le Président, vous devez savoir sur ce sujet que nous sommes déterminés à faire la lumière sur les dysfonctionnements observés dans les services. Nous sommes déterminés à ce que le service à la population retrouve son efficacité et sa performance, et cela nécessite bien évidemment des personnels formés, disponibles, en effectifs suffisants et en situation de bien-être au travail.

Nous vous alertons inlassablement depuis de nombreux mois sur la situation critique que connaissent les services de solidarité, malmenés à l'évidence par une réorganisation sans doute mal conçue. La cohorte de dysfonctionnements qui en découle, nous vous l'avons dit et redit, doit nous interpeller : retard sur les traitements de dossiers d'APA ou de RSA, hausse des délais de traitement des informations préoccupantes en matière de protection de l'enfance, fermetures sporadiques de services aux usagers...

Nous vous avons alerté, sans esprit partisan et sans chercher de polémique, avec pour seul souci la nécessité de retrouver un service efficace rendu par des agents à l'aise dans leurs missions.

Nous vous avons demandé, sans esprit partisan et sans chercher de polémique, la constitution d'une mission d'évaluation sur la réorganisation des services, précisément pour que nous puissions identifier ensemble les mesures qu'il y aura lieu de prendre.

Vous avez fait un pas important dans le bon sens en acceptant sa mise en place. Mais, au sortir de son installation, nous considérons que les conditions de travail très restrictives qu'on lui donne sont inacceptables, et qu'elles ne sont pas de nature à établir le climat de confiance, d'impartialité et de transparence indispensable à la sérénité et la réussite de ses travaux.

Alors que nous avons demandé à ce que la mission soit accompagnée par un prestataire externe, vous semblez vouloir choisir celui qui a précisément piloté la mise en œuvre de votre nouveau modèle départemental, et donc la réorganisation qui s'en est suivie.

Vous nous aviez pourtant dit vous-même, sur un autre sujet, « quand on s'autoévalue, on se trouve toujours très bon ». Peut-être était-ce un acte manqué ?

Comme si cela ne suffisait pas, vous refusez que la mission d'évaluation entende les organisations syndicales, qui sont pourtant, par définition, représentatives du personnel, et qui disposent d'une liberté de parole que des agents, même tirés au sort, auront sans doute plus de mal à exercer sereinement.

Ces restrictions majeures reviennent à cadenasser le travail de cette mission. Ce n'est pas acceptable. Nous vous le disons ici solennellement.

Nous en appelons donc à l'arbitrage et à la sagesse du Président afin de revoir les conditions de cette mission dont la réussite est impérative pour notre collectivité, pour rétablir la confiance et la sérénité dans nos services et retrouver l'efficacité que nos concitoyens attendent du service public que nous avons la mission de leur rendre. Nous y reviendrons au cours de la séance.

Monsieur le Président,

Dans le contexte incertain que nous traversons, celui de la crise de confiance et du sentiment de déclassement et d'abandon social éprouvé par une bonne partie de la population, il nous appartient de prendre des mesures fortes, de nous montrer au soutien et à l'écoute de nos concitoyens pour créer du lien et pour régénérer le lien démocratique qui s'effiloche.

Nous attendons toujours les mesures fortes et volontaristes qui le permettront.

Je vous remercie.

Henri Etcheto